



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation des cursus « Sociologie »
2009-2010**

**RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE
Facultés Universitaires Saint-Louis (FUSL)**

Comité des experts :
M. Yves SINTOMER, président
Mme Diane-Gabrielle TREMBLAY, M. Didier DEMAZIERE,
M. Paul LODEWICK, M. Robert MAIER, M. Michael STEWART

14 JUIN 2010

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2009-2010 à l'évaluation des cursus « Sociologie », à savoir:

- du Bachelier en « Sociologie-Anthropologie »
- du Bachelier en « Sciences humaines et sociales »
- du Master 120 en « Sociologie »
- du Master 120 en « Anthropologie »
- du Master 60 en « Sociologie-Anthropologie »
- du Master 120 en « Gestion des Ressources humaines»
- du Master 120 en « Sciences du travail »
- du Master 60 en « Sciences du travail »
- du Master 120 en « Sciences de la Population et du développement »

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, s'est rendu à la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques (ESPO), partie prenante des FUSL, les 15 et 16 mars 2010, pour procéder à l'évaluation du Bachelier Sociologie-Anthropologie. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Le comité des experts tient à remercier tous ceux qui l'ont accueilli : direction des FUSL et coordonnateur du processus d'autoévaluation, personnels académiques et scientifiques, personnels techniques et administratifs, étudiants et anciens étudiants. Il se félicite que l'ensemble des acteurs participant au Bachelier de Sociologie-Anthropologie aient pleinement joué le jeu de l'autoévaluation, puis de l'évaluation. Les membres du comité tiennent à souligner qu'ils se sont collectivement et individuellement enrichis au contact des pratiques et des réflexions menées dans cette formation.

L'objectif du présent rapport est de faire un état des lieux des forces et faiblesses du programme évalué et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration.

Avant d'entrer dans le détail de l'évaluation, le comité des experts tient à saluer le succès de la formation évaluée. Pour les FUSL comme pour les autres universités, la réforme induite par Bologne posait un véritable défi en même temps qu'elle représentait une opportunité notable. Dans un paysage universitaire en mouvement, les FUSL et, en particulier, la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques (ESPO) et sa formation « POLS » (regroupant les programmes Sciences politiques, Sociologie-Anthropologie et Information-Communication) ont mis sur pied un Bachelier de Sociologie-Anthropologie très original, à vrai dire unique en Communauté française de Belgique, qui a considérablement augmenté ses effectifs. Il repose sur un noyau d'étudiants très dynamiques, motivés, de très bon niveau, satisfaits de la formation. On peut sans hésiter qualifier ce Bachelier de « formation d'excellence », même si le terme est un peu galvaudé en ce moment. Ce Bachelier très performant mérite à l'évidence d'être préservé et développé dans les recompositions en cours.

Présentation de l'institution

Créées en 1858, les Facultés Universitaires Saint-Louis comptent trois facultés et un institut (Faculté de Philosophie, lettres et sciences humaines, Faculté de Droit, Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques et l'Institut d'Etudes européennes). Elle organise les études de premier cycle, des programmes de deuxième cycle, de troisième cycle, des formations doctorales et divers programmes de formation continuée.

Le Bachelier de Sociologie-Anthropologie des Facultés Saint-Louis de Bruxelles est une formation de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques (ESPO) de cette université. Cette formation s'inscrit dans un cadre fortement interdisciplinaire, celui des programmes dits POLS (regroupant les Sciences politiques, la Sociologie-Anthropologie et l'Information-Communication). La formation de Bachelier ne débouche pas sur des Masters délivrés par les Facultés Saint-Louis mais ouvre aux étudiants les portes de Masters délivrés par d'autres universités. Les FUSL délivrent par contre des doctorats dans le domaine SOCIOLOGIE.

Démarche qualité dans l'institution et dans l'entité, partenariats institutionnels et participation des étudiants aux instances

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Au fil des entretiens, le comité des experts a pu noter un fort engagement de la direction pour la qualité de l'enseignement et de la recherche. La direction souligne également le grand bénéfice de l'autoévaluation en termes d'outil de pilotage. Les nombreuses réunions qui ont eu lieu ont déjà permis d'introduire certaines modifications au sein des programmes. En cette période de fusion et de rapprochement, la démarche qualité initiée aura permis de mettre à plat les points forts et les points faibles de la formation.
- 2 Au niveau du cadre institutionnel, le comité des experts pointe tout particulièrement les synergies présentes avec le Bachelier en Sciences Politiques.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 3 Cependant, le comité des experts regrette le caractère trop informel de la coordination et de la démarche qualité ainsi que de certains outils de management tels que, la répartition des moyens inter-facultés et intra-faculté, la composition du public étudiant pour les cours non spécifiques, etc.
- 4 Si le comité des experts souligne très positivement la mise en place d'évaluation des enseignements par les étudiants, il regrette cependant que les effets de ces évaluations manquent parfois de clarté et qu'ils ne soient pas forcément perceptibles par les étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 5 Le comité des experts ne peut que recommander à la Faculté de poursuivre et d'amplifier le travail de réflexion réalisé à l'occasion de l'autoévaluation en hiérarchisant les solutions déjà identifiées par les équipes et en les inscrivant dans un calendrier de mise en œuvre.
- 6 Dans le même ordre d'idées, il suggère de renforcer la formalisation ainsi que les traces écrites de la démarche qualité. En effet, la Faculté et l'Université devraient se doter d'outils supplémentaires de management pour éclairer les choix stratégiques en termes de répartition des moyens (calcul des taux d'encadrement inter-facultés et intra-faculté, informations aux professeurs de cours non spécifiques sur la composition de leur public pour adapter au mieux leur cours, etc.).

- 7 Enfin, la Faculté et les formations POLS pourraient renforcer la participation étudiante, en particulier dans l'évaluation à travers, par exemple, leur participation à une commission pédagogique chargée de régler les problèmes rencontrés.

- 1 La première force du Bachelier de Sociologie-Anthropologie des FUSL est qu'il est fondé sur une démarche pédagogique extrêmement innovante. Cette formation offre de ce point de vue ce qui, dans d'autres lieux, apparaît seulement au niveau Master. L'enseignement incorpore de façon remarquable la recherche dès le premier cycle, et ce par plusieurs biais : la formation est nourrie par un Centre de recherche prestigieux ; les étudiants bénéficient d'une confrontation précoce aux travaux de recherche des enseignants ; une réflexion passionnante s'est développée sur la façon dont la pratique de la recherche sociologique implique logiquement une certaine pédagogie ; des ateliers articulés à un terrain répondant à une demande sociale permettent, dans une démarche de recherche-action, de mettre les étudiants en contact avec la réalité extra-universitaire tout en les initiant à la recherche (une telle initiative est à saluer tout particulièrement).

De plus, l'organisation des études est flexible. Les enseignants sont manifestement engagés, compétents, très disponibles et proches des étudiants. Les effectifs réduits dans la promotion permettent un enseignement « à taille humaine » dans beaucoup de cours, de séminaires et de travaux didactiques. Le suivi individualisé des étudiants est une réalité, y compris sur le plan administratif.

La place prise par les séminaires, les ateliers, le travail en petits groupes, est importante. Les étudiants sont fortement engagés dans des travaux personnels, incluant le terrain, qui leur permettent un apprentissage fondé sur une pédagogie active plutôt que sur un apprentissage « par cœur », dont la valeur ajoutée sur le long terme est discutable. La multiplicité des formes d'évaluation relativise l'évaluation par QCM, qui constituent à n'en pas douter le mode de contrôle le plus discutable, surtout dans le cadre d'une formation en Sciences humaines et sociales.

Par ailleurs, les syllabi sont disponibles à temps et de bonne qualité, tandis que l'enseignement des statistiques est repoussé en 2^{ème} bachelier, ce qui évite de confronter précocement les étudiants à une matière souvent considérée comme difficile.

En résumé, du point de vue de la pédagogie, le Bachelier de Sociologie-Anthropologie déploie des qualités que l'on aimerait retrouver partout, en Communauté française de Belgique et au-delà.
- 2 La seconde grande force de ce Bachelier est d'avoir mis autant l'accent sur les langues, en particulier dans le contexte d'un établissement bruxellois où cette dimension représente un avantage incontestable. Ainsi, des formations bilingues anglais/français et néerlandais/français, et une formation trilingue anglais/néerlandais/français, sont offertes comme options au sein du Bachelier. La combinaison paraît particulièrement heureuse et la place reconnue au néerlandais, en particulier dans une ville comme Bruxelles, est très positive. Ces options offrent ainsi un enseignement des sciences sociales dans des langues étrangères, et non pas simplement des cours de langue « ordinaires », ce qui est à la fois original et très fonctionnel pour une formation adéquate des étudiants. Ceux-ci peuvent ainsi se familiariser avec d'autres méthodes d'enseignement, ce qui représente une ouverture notable, un enrichissement personnel et disciplinaire, mais également un avantage comparatif important dans le CV des étudiants.

Pour les autres options, l'enseignement obligatoire de l'anglais et du néerlandais en 1^{ère} et 2^{ème} Bachelier et de l'une ou l'autre langue en 3^{ème} Bachelier, est à relever positivement, d'autant que des coopérations au moins ponctuelles ont lieu entre les enseignants de langue et les enseignants de Sociologie-Anthropologie. Pour toutes les options, les échanges Erasmus représentent un apport important (cf. chapitre 5).
- 3 Un troisième atout du programme est qu'il implique une formation pluri- voire interdisciplinaire. Ce point est à souligner, à l'heure où les discours sur l'interdisciplinarité restent souvent incantatoires et où les tentations de repli disciplinaires sont fortes. En particulier, le Bachelier de Sociologie-Anthropologie repose sur une coopération étroite avec les Sciences politiques (et secondairement avec « Information et Communication »), qui est intellectuellement stimulante, qui facilite la réorientation des étudiants et qui offre largement la possibilité de faire un double Bachelier Sociologie-Anthropologie et Sciences Politiques.
- 4 En conclusion, le programme est globalement bien construit et sa progression est cohérente.

- 5 Le principal problème du Bachelier Sociologie-Anthropologie concerne l'échec en Bachelier 1. Il faut bien sûr tenir compte des facteurs objectifs, que l'on retrouve ailleurs et qui sont fondamentaux, tels que l'hétérogénéité de la formation secondaire en Communauté française de Belgique, le décalage fort entre le système d'enseignement secondaire et le système d'enseignement supérieur, les modalités d'admission au Bachelier complètement ouvertes, le fait que les moyens financiers et humains pour la formation ne peuvent se multiplier à l'infini, etc. Cependant, le constat reste paradoxal : la formation permet véritablement un encadrement rapproché, les nombreux étudiants qui réussissent sont très dynamisés, l'insistance mise sur la réussite amène à des résultats intéressants, mais le taux d'échec reste encore trop élevé (même en tenant compte du fait que les abandons en cours de route pèsent lourd dans la balance). Cet échec est d'autant plus problématique qu'il se concentre probablement sur les catégories d'étudiants les plus fragiles socialement. Le Bachelier Sociologie-Anthropologie doit gérer la coexistence d'étudiants très motivés, souvent bilingues, voire trilingues, citoyens du monde, qui partent en échange Erasmus, fiers de leur parcours, et d'étudiants plus « standard », moins à l'aise dans l'enseignement supérieur, peu dotés de méthodes de travail adéquates à celui-ci. Cette mixité, qui peut être une force, peut aussi se transformer en faiblesse.
- La 1^{ère} année de Bachelier est objectivement l'année la plus difficile, parce que de transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur et d'orientation dans un parcours universitaire où nombreux sont ceux qui n'ont pas encore trouvé leur « vocation ». C'est aussi celle où, paradoxalement, les conditions d'encadrement sont les moins bonnes, avec notamment un taux d'encadrement plus faible comparés à celui des Bachelier 2 et Bachelier 3. Le Bachelier de Sociologie-Anthropologie des FUSL est comme nous l'avons dit très positivement apprécié par les étudiants qui réussissent à s'y maintenir, mais la première année semble cependant bien difficile pour certains étudiants – malgré tous les efforts accomplis.
- Malgré ces efforts, plusieurs facteurs viennent sans doute renforcer la fragilité initiale de ces étudiants et contribuent à leur échec. Ainsi, la politique de remédiation basée sur le volontariat touche surtout ceux qui ont déjà assez de confiance pour s'y engager. De plus, celle-ci n'est sans doute pas assez ciblée. Quelques cours « difficiles » ou « à problème » en 1^{ère} année de Bachelier contribuent à l'échec et/ou au découragement des plus fragiles. Ils sont parfois clairement identifiés tout en étant maintenus tels quels. Il est difficile que les étudiants de 1^{ère} année se forment une identité de groupe et/ou de promotion des étudiants du fait qu'ils sont mixés systématiquement avec des étudiants venus d'autres formations. De plus, quelques cours restent fondés trop exclusivement sur l'apprentissage « par cœur », dont la valeur ajoutée sur le long terme est discutable. Enfin, la réflexion sur les débouchés professionnels futurs des étudiants et, plus directement, sur leur orientation après le Bachelier reste largement insuffisante : il n'y a que peu de statistiques, les étudiants n'en ont pas de perception claire, et cela peut susciter un manque de motivation pour les plus fragiles.
- 6 Plus secondairement, on peut noter une faiblesse relative de l'Anthropologie dans le cursus, malgré une progression notable de l'enseignement dans cette discipline au cours des dernières années.
- 7 Enfin, l'attractivité de la formation est croissante mais elle reste encore limitée en regard de son intérêt.

RECOMMANDATIONS

- 8 Le comité des experts recommande de prendre à bras le corps la question de l'échec persistant en Bachelier 1 (cette recommandation s'adresse au Bachelier de Sociologie-Anthropologie, mais aussi aux responsables de la formation POLS et de l'Université). Plusieurs pistes, non exclusives les unes des autres, semblent pouvoir être explorées dans cette optique, la question qui se pose étant de savoir comment motiver et éviter de décourager ces étudiants plus fragiles. Il faudrait par exemple réfléchir au référentiel de compétences attendues à l'issue de la formation, y compris en fonction de l'hétérogénéité des publics. La formulation claire de ces objectifs (à l'échelle facultaire et dans le passeport pour le Bachelier) devrait être encore davantage intégrée au fonctionnement quotidien de la formation.

Il faudrait également un cours par quadrimestre où les étudiants de la formation (et eux seuls) pourraient se retrouver, et alléger en conséquence le cursus dans les matières non centrales par rapport à la formation. Parallèlement, il pourrait être intéressant de déplacer un cours d'anthropologie pour qu'il ait lieu au premier quadrimestre, et renforcer la coopération entre enseignants de langue et enseignant de Sociologie-Anthropologie. Il faudrait ensuite développer un programme de remédiation encore plus dynamique en s'appuyant sur des techniques innovantes. De même, il serait pertinent de renforcer encore la place de la pédagogie active, et d'ouvrir par exemple la possibilité de faire intervenir des formateurs à la pédagogie dans les cours, auprès des enseignants volontaires. Parallèlement, il faudrait intensifier des mécanismes réactifs de gouvernance qui permettent de remédier systématiquement et rapidement aux problèmes ponctuels diagnostiqués (comme un cours inadéquat).

Un autre type de mesures consisterait à renforcer la pratique concrète des disciplines, souvent enseignées de façon assez abstraite et théorique – les étudiants les plus en difficulté sont fréquemment ceux qui sont le plus rebutés par le côté trop exclusivement académique de l'enseignement. Il serait également nécessaire de renforcer les contacts avec le monde extra-universitaire, notamment à travers du travail de terrain approfondi, mais aussi en réfléchissant à la possibilité de stages – si possible liés au terrain – dans le cursus du Bachelier : cela permettrait de donner aux étudiants une idée plus concrète des activités professionnelles potentielles qui s'offrent à eux après leur formation ou de les aider dans leurs choix d'orientation en Master. En outre, il serait peut-être intéressant de mettre en place en début d'année une formule obligatoire (inscrite dans le programme, valant crédits pour les étudiants et intégrée dans le service pour les enseignants concernés) articulée avec l'offre de remédiation. Ce module pourrait prendre la forme d'une présentation de la formation et de ses débouchés, d'un test diagnostique individualisé, d'une explicitation des bases à acquérir et des principaux manques de chaque étudiant, d'une formation sur la méthode de travail universitaire, etc. Il pourrait être articulé avec un tutorat des étudiants de troisième année en direction des premières années, qui donnerait lieu pour les premiers à la délivrance de crédits ECTS, justifiés par ce travail en équipe.

Enfin, et cette recommandation s'adresse surtout au niveau facultaire et universitaire, il conviendrait de mieux penser l'aval de la formation aux étudiants à travers le développement d'outils de suivi, et de le rendre plus sensible aux étudiants. L'association précoce des anciens étudiants (par exemple à travers des interventions dès les premières semaines) pourrait peut-être permettre de mieux motiver les plus indécis des étudiants et ne pourrait en tout état de cause que renforcer la motivation des plus dynamiques. Elle pourrait déboucher sur la constitution ou la visibilisation d'une association des anciens étudiants.

- 9 Tout en valorisant encore davantage l'interdisciplinarité du cursus et son intégration dans l'ensemble « POLS », il faudrait renforcer un peu la place des enseignements disciplinaires de Sociologie-Anthropologie (en particulier pour les cours offerts en anglais et néerlandais).
- 10 Enfin, le comité des experts recommande de penser de façon systématique et de populariser la possibilité d'effectuer un double Bachelier Sociologie-Anthropologie et Sciences Politiques.

CHAP 3 : Vie étudiante

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Comme mentionné plus haut, les enseignants sont très disponibles et proches des étudiants. Les effectifs réduits dans la promotion permettent un enseignement « à taille humaine ». Le suivi individualisé des étudiants est une réalité, y compris sur le plan administratif (cf. chapitre 2).
- 2 Suite aux divers entretiens menés, le comité des experts a pu apprécier un noyau d'étudiants actifs, ouverts sur l'international (cf. chapitre 2), très motivés et bénéficiant de bonnes conditions pour vivre ensemble.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 3 Le comité des experts note l'absence de correspondance claire entre l'attribution des crédits ECTS et la pondération des notes obtenues. La logique de l'attribution des crédits ECTS semble peu lisible pour les étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 4 Selon le comité des experts, il est important que la charge de travail et la pondération des notes correspondent effectivement aux crédits ECTS. Le comité des experts recommande donc à l'Université et à la Faculté d'adapter les crédits ECTS au travail effectivement demandé et de calculer précisément celui-ci en fonction d'un référentiel de compétences clair. Il est en effet essentiel que les étudiants saisissent bien la notion des crédits compte tenu de son importance dans le cadre leur formation.

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 De manière générale, le comité des experts note une ouverture vers d'autres universités et d'autres académies, tant au niveau du recrutement des enseignants et chercheurs que de l'orientation des étudiants après le Bachelier ou du développement de la recherche.
- 2 Le comité des experts tient également à souligner la présence d'une équipe administrative dynamique, très compétente, soudée et proche des étudiants.
- 3 Au niveau des ressources matérielles, les locaux sont adéquats et bien équipés.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 4 Le comité des experts tient à souligner, à l'adresse de l'Université et de la Communauté française de Belgique, que l'équipe enseignante, personnels académiques et scientifiques confondus, est sollicitée de façon croissante dans le cadre des nouvelles formations issues de la réforme de Bologne, en particulier par les tâches de gestion, d'administration et de suivi rapproché des étudiants. Il est de plus en plus difficile pour les enseignants-chercheurs de bien assurer l'ensemble des missions qui leur sont assignées. Cette tendance risque notamment d'avoir des répercussions négatives sur les activités de recherche (qui sont paradoxalement celles où se joue pour l'essentiel la reconnaissance académique dans les carrières individuelles, du moins hors des filières locales de promotion), ce qui ne manquerait pas d'être problématique à moyen terme.
- 5 De plus, le comité des experts considère qu'il manque un cadre spécifique occupé par un(e) anthropologue.

RECOMMANDATIONS

- 6 Selon le comité des experts, l'ouverture de la formation vers d'autres universités doit être considérée comme un tremplin permettant de penser les dynamiques des cursus étudiants dans le paysage post-Bologne, l'importance des coopérations dans la recherche, le recrutement du personnel académique et scientifique hors des filières traditionnelles, etc.
- 7 Le comité des experts suggère à l'Université de recruter un anthropologue pour renforcer la place de la discipline dans le cursus. Il recommande à la formation Sociologie-Anthropologie, aux formations « POLS » et à la Faculté de féminiser le personnel académique, et sans doute d'augmenter sa diversité.
- 8 Enfin, le comité des experts recommande aux Facultés Saint-Louis de normer précisément la charge de travail du personnel académique et du personnel scientifique (poids des cours et des nouveaux cours, encadrement des mémoires, responsabilités collectives et logistique (représentation aux salons), etc.) afin, notamment, de préserver le temps de recherche du personnel académique et scientifique. Il serait nécessaire de travailler à un statut moins précaire des chercheurs sur contrat.

CHAP 5 : L'entité¹ dans son contexte

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

La formation est ouverte sur les problèmes de société. Elle permet de développer une conscience critique chez les étudiants. Dans ce cadre, le comité des experts pointe également l'importance donnée aux échanges Erasmus dans la formation. Parallèlement, l'incitation est forte à partir en Erasmus en Bachelier 3, y compris pour les étudiants en formation bi- ou trilingue. La gestion administrative des étudiants *in* et *out* est excellente (suivi individualisé, rapports des anciens étudiants disponibles, etc.).

RECOMMANDATIONS

En lien avec les échanges internationaux, le comité des experts suggère à la Faculté :

- d'ouvrir la possibilité de séjours Erasmus sur deux quadrimestres
- de continuer d'assurer un bon accueil pédagogique des Erasmus *in* (en maintenant des cours de français sur trois niveaux)
- de donner plus de flexibilité quant aux conditions d'admission pour participer au programme Erasmus, un peu trop restrictives à l'heure actuelle

¹ Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

RISQUES

- 1 Le premier risque est lié à la fusion des établissements de l'Académie Louvain et aux mutations que cela induit potentiellement : comment continuer à enseigner de façon innovante et performante dans un cadre qui risque de déstabiliser les acquis ?
- 2 En interne, si l'attractivité du Bachelier de Sociologie-Anthropologie des FUSL continue de se renforcer sans que cela soit compensé par un accroissement des moyens humains, cela pourrait déstabiliser la qualité pédagogique actuelle.
- 3 Plus globalement, un défi est posé quant à la place propre de la Sociologie et de l'Anthropologie dans l'Université et dans la société. Les évolutions sociales et disciplinaires amènent à s'interroger sur la fonctionnalité de ces disciplines.
- 4 Enfin, la pérennité du Centre de Recherches Sociologiques, une institution dynamique donnant du souffle à l'enseignement, n'est pas un acquis définitif et le risque d'une « routinisation » menace toujours.

OPPORTUNITES

- 5 La fusion des universités de l'Académie Louvain offre une opportunité de faire connaître davantage et de développer le Bachelier Sociologie-Anthropologie de Saint-Louis, devenu le « pôle bruxellois » de l'Académie, et de s'inspirer plus aisément de « bonnes pratiques » expérimentées dans d'autres établissements.
- 6 Cela est d'autant plus important que la situation géographique centrale de Bruxelles offre une forte opportunité pour développer et enrichir l'offre de formation.

SOLUTIONS ENVISAGEES

- 7 Dans le cadre de la fusion des universités de l'Académie Louvain, la revendication de l'acquis et des efforts déjà effectués pour préserver un « écosystème » original n'est pas suffisante. La formation ne saurait se reposer sur les garanties demandées ou proposées au niveau universitaire dans la phase de négociation. Elle doit se projeter de façon résolue vers l'avenir et s'interroger sur la valeur ajoutée de la formation de Sociologie-Anthropologie offerte à Saint-Louis au sein du nouvel ensemble. Quels sont les vrais points forts, ceux dont la disparition constituerait une perte importante, et qui pourraient à l'inverse profiter à toute la nouvelle université ? Seul un plan stratégique dégagant clairement ces aspects garantira une pérennité à terme de la formation. Aux yeux du comité d'experts, la valeur ajoutée du Bachelier de Sociologie-Anthropologie des FUSL semble double :
 - Il constitue un laboratoire d'expérimentation pédagogique, d'encadrement de proximité, de flexibilité et de réactivité de la formation – en bref, de la pédagogie du futur. S'il n'est pas reproductible tel quel, il peut constituer une source d'inspiration, une « pointe d'excellence » en la matière, qui peut profiter à toute la formation en Sciences sociales de l'Académie Louvain.
 - Il constitue le lieu des formations bilingues et trilingues, et pourrait bénéficier sur cet aspect d'un recrutement beaucoup plus large qu'à l'heure actuelle.
- 8 Dans cette perspective, la fusion des universités de l'Académie Louvain peut permettre de renforcer des points qui sont d'ores et déjà des atouts de Saint-Louis. La possibilité du double Bachelier Sociologie-Anthropologie et la valorisation de l'interdisciplinarité pourraient prendre une nouvelle ampleur. L'opportunité de la localisation à Bruxelles-Capitale devrait être l'occasion de continuer à développer

l'attractivité du Bachelier (y compris en termes quantitatifs). Cela nécessite cependant de conserver l'efficacité de la gestion de proximité actuelle, et de conserver des échelles différenciées de gestion après la fusion.

- 9 Réciproquement, il faudrait profiter de cette fusion pour améliorer encore l'offre de Saint Louis. La fusion peut en effet contribuer à remédier à certains aspects moins performants du Bachelier Sociologie-Anthropologie de Saint-Louis. Il serait peut-être possible de s'appuyer sur les ressources de l'UCLouvain pour renforcer la place de l'Anthropologie dans le Bachelier Saint Louis ; ou encore, pour pouvoir assurer que les options proposées aux étudiants puissent effectivement être suivies (il faudrait sinon limiter un peu le jeu des options). Il est impératif de profiter de l'unification des sites informatiques pour revoir et améliorer la gestion administrative, pour enrichir les sites du Centre de recherche et les pages personnelles des enseignants, pour développer l'usage interactif des nouvelles technologies. De plus, le personnel de Saint-Louis pourra avoir accès à une offre de formation élargie. L'appui administratif de Louvain pourrait être utile dans le montage de projets de recherche importants (comme les projets européens ou assimilés) ayant des retombées positives pour l'enseignement. Enfin, l'éventualité de l'extension de certaines options des formations de Master des universités partenaires sur le site bruxellois devrait être discutée (en veillant à ne pas déstabiliser l'existant).

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> → Formation d'excellence en termes de démarche pédagogique → Formation d'excellence quant à la place des langues, notamment avec les options bilingues ou trilingues → Caractère pluridisciplinaire de la formation et possibilité des doubles Bacheliers Sociologie-Anthropologie/Sciences politiques → Ouverture, notamment à l'international (Erasmus) → Equipe soudée, dynamique et proche des étudiants → Etudiants actifs et motivés → Locaux bien équipés et adéquats 	<ul style="list-style-type: none"> → Echec persistant en Bachelier 1 → Caractère insuffisamment développé de la démarche qualité et de certains outils de management → Place insuffisante de l'Anthropologie → Correspondance insuffisante crédits ECTS/pondération des notes

Opportunités et risques
<ul style="list-style-type: none"> → Risque : fusion des universités de l'Académie Louvain → Risque : déstabilisation de la pédagogie si le nombre d'étudiants augmentait trop → Risque : place de l'Anthropologie et de la Sociologie dans l'Université et la société → Risque : pérennité du Centre d'Etudes Sociologiques → Opportunité : fusion des universités de l'Académie Louvain → Opportunité : localisation géographique à Bruxelles

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre et amplifier le travail de réflexion réalisé à l'occasion de l'autoévaluation en hiérarchisant les solutions déjà identifiées par les équipes et en les inscrivant dans un calendrier de mise en œuvre → Développer encore la démarche qualité et les outils de management (recommandation au niveau universitaire) → Renforcer la participation des étudiants dans le dispositif d'évaluation et la portée de celui-ci (recommandation à la Faculté) → Elaborer un plan stratégique s'appuyant sur la valeur ajoutée de Saint-Louis : l'excellence en termes de pédagogie et de place des langues → Profiter de la fusion des universités de l'Académie Louvain pour améliorer encore l'offre à Saint-Louis → Prendre à bras le corps l'échec en Bachelier 1 (recommandation aux formations POLS et aux Facultés Saint-Louis) → Tout en conservant la dimension pluridisciplinaire, renforcer la place de l'Anthropologie → Féminiser le personnel académique → Normer précisément le travail du personnel académique et scientifique, notamment pour préserver la place de la recherche (recommandation au niveau universitaire) → Aligner le poids des notes sur les crédits ECTS



Evaluation 2009-2010 du cursus
Sociologie

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Bertrand HAMAIDE,
Doyen de la Faculté ESPO

Jean-Pierre DELCHAMBRE,
Coordonnateur de l'autoévaluation

¹ Si une des formulations jugées erronées se retrouve dans un des tableaux « Commentaires spécifiques au Ba ... / Ma... », veuillez mentionner dans la colonne « Point » le nom du cursus auquel se rapporte le tableau.